

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 17 juin 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Le conseiller Jean-Guy Cournoyer est absent.

AVANT-PROPOS

RECOMMANDATION CP-19-145

Politique de financement Régime de retraite des cadres

Considérant que M. Campagnoli de la firme "Les Services actuariels SAI" a présenté au Conseil une refonte de la politique de financement mise en place, afin d'encadrer le financement du régime de retraite des employés cadres de la Ville;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'adopter la politique de financement, proposée par la firme "Les Services actuariels SAI", pour le financement du régime de retraite des cadres de la Ville.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-19-146

Limite de vitesse sur le territoire de la Ville

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy a abaissé la limite de vitesse sur les rues de ses quartiers résidentiels à 40 km/h ;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se propose de fixer la limite de vitesse sur ses rues à 40 km/h, afin d'harmoniser les vitesses de circulation sur les territoires respectifs des deux villes;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel conservera la vitesse de circulation de 30 km/h dans la zone scolaire et sur certaines voies de circulation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel fixe la limite de vitesse de circulation sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel à 40 km/h, afin de s'harmoniser avec la Ville de Sorel-Tracy.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel maintienne la limite de vitesse de circulation à 30 km/h dans la zone scolaire et sur certaines voies de circulation.

RECOMMANDATION CP-19-147

Rue Montcalm Frênes malades - Plantation

Considérant que les frênes sur la rue Montcalm sont atteints de la maladie de l'agrile du frêne;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a été dans l'obligation de faire abattre lesdits frênes afin d'éviter de contaminer les autres arbres;

Considérant que le Conseil municipal désire refaire une plantation d'arbres pour remplacer les arbres abattus;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE demander à des spécialistes de nous informer de l'essence d'arbres à replanter afin de remplacer les arbres abattus sur la rue Montcalm.

RECOMMANDATION CP-19-148

Vitesse - rue Saint-Joseph Sens unique - rue Mc Carthy

Considérant que plusieurs citoyens ont formulé des plaintes mentionnant que beaucoup d'automobilistes circulent à contresens sur la rue Mc Carthy;

Considérant que plusieurs citoyens sont également inquiets par la vitesse de certains automobilistes sur la rue Saint-Joseph, lors du changement de quart de travail des usines;

Considérant que ses situations incommode les résidents des secteurs et s'avèrent également des pratiques dangereuses pour la sécurité des gens;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la Sûreté du Québec de faire de la surveillance statique afin d'enrayer les véhicules circulants à contresens sur la rue Mc Carthy et de réduire la vitesse de certains automobilistes sur la rue Saint-Joseph.

ARÉNA

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna et des diverses correspondances.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-19-149

Piscine municipale Demande d'ouverture en dehors des heures régulières

Considérant qu'une demande a été déposée pour permettre à des sauveteurs de la garde côtière auxiliaire Canadienne de Sorel de pratiquer la natation pour le triathlon en dehors des heures d'ouverture de la piscine municipale;

Considérant que lesdits sauveteurs, qui ont des formations en sauveteur national océanique et national plage continentale mentionnent que la présence des sauveteurs de la Ville ne sont pas obligatoire, compte tenu de leur formation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel vérifie les arguments avancés par lesdits sauveteurs avant de leur permettre l'accès, sans surveillance, en dehors des heures d'ouverture.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-19-150

Représentation

En réponse à l'invitation formulée ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

- American public Works Association
Invitation Exposition Public Works 2019

refusée

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-19-151

Sécurité routière
Secteur scolaire (École Martel)

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie une contribution financière de 1 500 \$ pour l'installation d'une clôture, pour la sécurité des élèves, près de la rue Saint-Pierre.

RECOMMANDATION CP-19-152

Groupe d'entraide Sorel-Tracy (GEST)
Appui - Projet épicerie communautaire

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie le Groupe d'entraide Sorel-Tracy (GEST) et le Service d'organisation communautaire | RLS Pierre-de-Saurel | Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est du CLSC Gaston Bélanger au projet d'implantation d'une épicerie communautaire dans la région.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-19-153

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier